

LE LABORATOIRE DU POÉTICIEN. FORMES ET FONCTIONS DE L'EXEMPLE DANS PALIMPSESTES

Valérie Stiénon

(F.R.S.-FNRS/Université de Liège)

Résumé. Ouvrage de référence en théorie de l'hypertextualité, *Palimpsestes* (1982) de Gérard Genette se distingue par la quantité et la diversité des exemples qu'il convoque. L'examen des modes d'élaboration et de mise en valeur de l'exemple dans cet essai révèle le statut fondamental du matériau exemplatif, qui permet d'accommoder l'approche formelle et l'histoire littéraire. Par ailleurs, l'assimilation de la pensée structuraliste par la critique littéraire rend compte du rôle assigné à l'exemple dans la négociation entre clôture du dispositif théorique et ouverture de ce dernier à l'aléatoire du hasard. Ces considérations font apparaître une filiation intellectuelle et méthodologique de la poétique de Genette avec l'œuvre de Lévi-Strauss. Axé sur l'étude de la théorie littéraire, l'article vise à comprendre comment les exemples interviennent dans l'élaboration d'une certaine posture discursive de poéticien.

1. Un matériau non neutre

C'est du champ disciplinaire de la poétique, entendue comme la théorie générale des formes littéraires, que relève l'essai de Gérard Genette sous-titré *La littérature au second degré*. L'ouvrage est connu pour sa théorisation de la trans-textualité, recouvrant « tout ce qui [...] met [le texte] en relation, manifeste ou secrète, avec d'autres textes » (Genette 1992 [1982] : 7). Y sont envisagés, avec une systématisme presque mécaniciste, les rapports entre des classes de textes isolées en cinq catégories désormais usuelles : l'*architextualité* précédemment développée dans *Introduction à l'architexte* en 1979 (repris dans *Fiction et diction* en 1991), l'*intertextualité* héritée de Bakhtine via Julia Kristeva, la *paratextualité* ultérieurement développée dans *Seuils* (1987), la *métatextualité* concernant la relation de commentaire d'un texte à un autre et l'*hypertextualité*

que *Palimpsestes* étudie spécifiquement en se réclamant, dès son titre, de la métaphore du parchemin réutilisable dont on gratte les couches successives. L'ouvrage a acquis le statut de texte de référence auquel on recourt en tant que bréviaire théorique idéalement pourvoyeur de concepts efficaces. Il convient donc de l'aborder en tant que tel, sous l'angle des usages et des fonctions assignés aux exemples qu'il mobilise.

Il ne s'agira pas d'émettre un jugement normatif sur les réquisits disciplinaires du poéticien ni de se prononcer sur la valeur scientifique des écrits de Gérard Genette. L'examen des usages de l'exemple n'a d'autre ambition que celle d'observer, dans cette occurrence significative d'essai de poétique textuelle, comment la théorie s'élabore en fonction de l'exemple, sinon à partir de lui. L'exemple n'est pas neutre, on le sait. Il n'est pas anodin non plus. Quelles sont donc les négociations entre propositions théoriques et exploitation de l'exemple au sein d'un tel dispositif discursif tendant à faire œuvre de métadiscours sur la littérature? L'étude qui suit se préoccupe du système sémiotique textuel dans lequel tout élément fait sens par rapport aux autres. Mais elle s'efforce aussi de nuancer cette approche herméneutique du texte théorique par les apports de la rhétorique et de l'analyse du discours, susceptibles de rendre compte de certaines des scénographies auctoriales de l'instance théoricienne en discours.

Le choix de *Palimpsestes* n'a rien de fortuit. Ses pages manifestent un statut particulier, central et prédominant, du matériau exemplatif. La quantité et la diversité des exemples que convoque cet essai sont remarquables : s'y côtoient sans peine Proust, Cervantès, les Oulipiens et les Grecs anciens. Outre le nombre des exemples et l'extension chronologique et géographique de la matière littéraire sur laquelle ils portent, il faut signaler la précision de leur présentation textuelle : quantité d'exemples sont typographiquement et discursivement signalés comme tels. L'intégration de l'exemple au dispositif théorique est à ce point notable que certains chapitres de la table des matières sont désignés par les exemples convoqués dans ces sections, côtoyant à égalité la mention des grandes composantes de la théorie : *La Chasse spirituelle*, *l'Énéide*, *Télémaque*, *l'Hamlet* de Laforgue, le *Quichotte* d'Unamuno, etc. Ces constats incitent à examiner ce qui peut apparaître comme la manifestation d'une poétique de l'exemple chez le théoricien.

Une dialectique de construction-déconstruction inspire à Genette l'élaboration de catégorisations selon la démarche typologique qui lui est familière. Cette mise au point initiale donne lieu à un tableau provisoire que le poéticien n'a de cesse de remettre en question : « Tout ce qui suit ne sera, d'une certaine manière, qu'un long commentaire de ce tableau, qui aura pour principal effet, j'espère, non de le justifier, mais de le brouiller, de le dissoudre et finalement de l'effacer. » (Genette 1992 [1982] : 44). La démarche est conçue comme relevant d'un « bricolage » nécessaire sinon salutaire. Le tableau est à double entrée : d'une part les relations (de transformation et d'imitation), d'autre part les régimes (ludique, satirique et sérieux). Les six cases sont respectivement occupées par la parodie, le travestissement, la transposition, le pastiche, la charge et la forgerie, chacune étant complétée par un exemple : le Chapelain décoiffé, le Virgile travesti, le Docteur Faustus, l'Affaire Lemoine, À la manière de..., la suite d'Homère. D'emblée est posé le statut crucial de l'exemple, qui doit permettre de concilier la typologie et une forme de dialectique, dans la mesure où il constitue à la fois le matériau premier et le principe de fonctionnement de la théorie, dans laquelle il motive, nuance ou entrave les schématisations typologiques d'une démarche procédant par construction-déconstruction. Cette marche à suivre est métaphorisée par le topos exploratoire de la *terra incognita* : « D'où ce tableau [...] qui du moins nous servira de carte pour l'exploration du territoire des pratiques hypertextuelles. » (Genette 1992 [1982] : 43).

Le recours à la formalisation heuristique du tableau prédictif est motivé par l'adhésion intellectuelle de Genette à la pensée structuraliste, en particulier par sa filiation à Lévi-Strauss. Pour rappel, ce dernier considère la linguistique comme un vecteur possible d'extension, aux sciences sociales, des méthodes mathématiques de prédiction telles que les mettent emblématiquement en pratique les machines électroniques à calculer. Et le philosophe de songer alors, dans son *Anthropologie structurale*, à un tableau périodique des structures linguistiques qui n'aurait rien à envier à celui élaboré par Mendeleïev pour les éléments chimiques : « Nous n'aurions plus alors qu'à repérer dans le tableau l'emplacement des langues déjà étudiées, à marquer la position, et les relations aux autres langues, de celle dont l'étude directe est encore insuffisante pour nous en donner une connaissance théorique, et même à découvrir l'emplacement de langues disparues, futures, ou simplement possibles. » (Lévi-Strauss

1985 [1958] : 73). Reprise et adaptée par le poéticien, la modélisation du tableau prédictif constitue le support privilégié d'une connaissance théorique de certaines virtualités non encore actualisées. La schématisation tabulaire offre en effet un principe productif de découverte formelle d'éléments encore indéterminés mais déjà inscrits dans la structure, chaque élément de cette combinatoire n'ayant en lui-même ni réalité empirique, ni contenu, ni essence.

2. Diachronie et dynamique structurale

Comment la poétique genettienne s'accommode-t-elle de l'histoire littéraire? Cette dernière peut en effet apparaître comme un principe de résistance ou, du moins, de régulation normative de l'extension exploratoire de la transtextualité. Les tensions sont rapidement désamorcées : englobante et tentaculaire, la transtextualité permet de reconsidérer l'histoire littéraire à travers un prisme relationnel issu des nouvelles temporalités internes de la poétique des textes et de leurs dialogues esthétiques. Le théoricien revendique d'ailleurs un certain retour de l'Histoire :

Le critère de distribution le plus pertinent est sans doute moins générique qu'historique. Le tableau construit ici présente les choses d'une manière synchronique et transhistorique, mais on peut y observer quelques traits d'évolution, de mutations, d'apparitions et de disparitions, d'investissements diachroniques privilégiés : ici ou là, selon les époques et les pays, quelques lumières s'allument et s'éteignent, ou clignent d'une manière parfois significative : l'Histoire, alors, débarque où on ne l'attendait pas. (Genette 1992 [1982] : 553).

Genette maintient ici une position qu'il défendait déjà dans *Figures I*, au moment d'envisager la complémentarité des approches structuraliste et herméneutique de l'œuvre littéraire. Assimilant cette distinction à celle établie par Claude Lévi-Strauss entre ethnologie et histoire, il y invoquait la dynamique structurale pour concilier synchronie et diachronie : « L'idée structuraliste, ici, c'est de suivre la littérature dans son évolution globale en pratiquant des coupes synchroniques à diverses étapes, et en comparant les tableaux entre eux. L'évolution littéraire apparaît alors dans toute sa richesse, qui tient à ce que le système subsiste en se modifiant sans cesse. » (Genette 1966 : 167) L'état antérieur d'une structure étant toujours déjà une structure, celle-ci pose donc le modèle explicatif premier à travers lequel la diachronie peut être retrouvée et comprise.

Reprise aux formalistes russes, la notion de *fonction* vient éclairer le mécanisme de cette dynamique structurale : « L'histoire littéraire ainsi comprise devient l'histoire d'un système : c'est l'évolution des fonctions qui est significative et non celle des éléments, et la connaissance des relations synchroniques précède nécessairement celle des procès. » (Genette 1966 : 168). L'histoire structurale de la littérature consiste dès lors à mettre « en perspective diachronique [des] tableaux synchroniques successifs » (Genette 1966 : 168). Cette attention à la diachronie maintenue dans et par la structure manifeste une conception renouvelée de l'histoire littéraire, à l'appui de laquelle est ponctuellement mobilisée une érudition historique désormais très circonscrite. C'est aux exemples qu'est assignée une telle fonction culturelle, notamment lorsqu'il s'agit de préciser la datation de textes anciens (Genette 1992 [1982] : 304-305) ou de détailler la postérité médiévale du *Roman de Troie* (499-502). Cette érudition par l'exemple prend donc acte d'une revisitation structuraliste de l'histoire littéraire et se manifeste tout à la fois comme le prétexte et la justification du formalisme de l'approche poéticienne.

Dans la mesure où toutes les virtualités des catégories isolées par la typologie sont toujours déjà présentes dans la structure, elles gagnent une valeur transhistorique. La logique d'antériorité et de postériorité présumée par la perspective diachronique se trouve donc régulièrement subvertie. Genette esquisse ainsi les principes de ce que Pierre Bayard (2008) a récemment nommé le « plagiat par anticipation », reprenant le concept lancé par François Le Lionnais dans *La littérature potentielle* en 1973. De ce concept, chez Genette, témoigne le traitement réservé au *Robinson* de Defoe, texte qui aurait, en quelque sorte, prévu certaines de ses futures transformations. Cette relecture est motivée par un passage racontant l'inversion des rapports didactiques entre Robinson et Vendredi. Le poéticien commente l'extrait en ces termes : « Cette leçon fort inattendue montre comment un grand texte peut, à l'insu de son auteur, prévoir et anticiper certaines de ses futures métamorphoses. » (Genette 1992 [1982] : 521). L'exemple dans *Palimpsestes* apparaît comme un principe de conciliation des contraires. Il participe à la relativisation, voire au dépassement, de certaines dichotomies explicitement problématisées dans leurs tensions : formalisme et diachronie, typologie et dialectique.

3. Trois modes d'élaboration de l'exemple

À l'occasion du colloque *Construire l'exemplarité*, Laurence Giavarini a soutenu que « manipuler l'exemplarité, c'est toujours [...] produire un discours historique, un dispositif de savoir » (Giavarini 2008). Qu'en est-il, *a fortiori*, de la manipulation de l'exemple dans le discours théorique, ce dispositif de savoir qui se construit et se présente comme tel? On sait déjà que l'exemple participe à une « rhétorique de la scientificité », pour reprendre la formule de Bourdieu étudiant l'« effet de théorie » dans *Langage et pouvoir symbolique* (Bourdieu 2001). Dans le cas présent d'une théorie « dynamique » métaphorisée comme un parcours exploratoire visant à cartographier des productions textuelles, les modes d'élaboration de l'exemple en fonction de la sélection et de la manipulation opérées par le théoricien en disent long sur les fondements du geste poéticien. Il est possible de relever trois principales élaborations de l'exemple façon Genette :

1°) l'exemple **cité** ou montré. C'est le cas de la citation anthologique sélectionnée comme extrait significatif à vocation essentiellement illustrative, voire ornementale. C'est surtout le mode d'apparition (textuelle et iconique) de l'exemple qui est alors soigné, en veillant à la clarté du statut de l'exemple et au choix d'un marqueur signalétique pertinent (la mention « par exemple », suivie des deux points, le tout entre parenthèses). Il peut s'agir aussi d'une monstration plus élaborée de l'exemple, jouant d'une disposition typographique sous la forme de cadres, dans une perspective comparative. Deux cadres mettent ainsi en parallèle un extrait des *Contes* de Mary Summer et leur réécriture par Mallarmé (Genette 1992 [1982] : 316-317).

2°) l'exemple **commenté**, choisi en raison de deux critères plus ou moins clairement mentionnés : la richesse et la complexité du cas. Ainsi du traitement réservé au *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe repris par Michel Tournier (Genette 1992 [1982] : 515-524). Ce cas, déjà rappelé ci-dessus, est exploité en tant qu'exemple de « transvalorisation¹ hypertextuelle », à partir du constat de l'inversion des rapports d'éducation entre Robinson et Vendredi : chez Tournier, c'est Vendredi qui fait l'éducation de Robinson et non l'inverse. Notons la longueur de la description, le détail de l'explication, ainsi que le relevé minutieux des points communs et des différences par comparaison de l'hypertexte et de l'hypotexte².

1 La « transvalorisation » désigne ici un processus de dévalorisation qui s'accompagne d'une forme de re-valorisation, fût-ce sur le mode de la contre-valorisation.

2 Le commentaire de cet exemple se prolonge avec le cas d'un « hyper-hypertexte » (formule genettienne), celui de la réécriture de *Vendredi ou les limbes du Pacifique* par Tournier lui-même, sous le titre *Vendredi ou la vie sauvage*, version pour la jeunesse qui

3°) l'exemple **construit**. Certes, tout exemple est intrinsèquement une construction dès lors qu'il y a sélection du matériau. Désignons cependant par exemple « construit » les cas spécifiques où l'exemple fait l'objet d'une création personnelle, présentée comme telle. Ainsi, Genette crée lui-même, à partir de deux fables bien connues, l'exemple de ce qu'il nomme la « contamination », proche du centon tout en étant plus complexe que lui. Il souligne son invention par un « si je vous propose » et livre ensuite ceci : « Le corbeau ayant chanté tout l'été se trouva honteux et confus quand le renard fut repu » (Genette 1992 [1982] : 66). Ce sont surtout l'originalité et l'actualisation ludique des virtualités qui entrent en jeu dans ce type d'élaboration de l'exemple par création personnelle. Ajoutons par ailleurs que l'impact du cas qu'élabore le créateur lui confère de surcroît une forme d'expertise. Il y a donc un enjeu non négligeable à cette créativité de et par l'exemple.

4. Statuts et fonctions : proposition de typologie

Ce rapide survol non exhaustif de trois modes de constitution de l'exemple ne doit pas faire oublier qu'ils sont pris en charge par un discours réflexif abondant qui ne manque pas de préciser les raisons du choix des exemples et la fonction qui leur est assignée. En guise d'introduction méthodologique, le théoricien précise d'ailleurs ceci :

La suite annoncée consistera [...] à regarder de plus près chacune des cases de notre tableau, à y opérer parfois des distinctions plus fines, et à les illustrer de quelques exemples choisis soit pour leur caractère paradigmatique, soit au contraire pour leur caractère exceptionnel et paradoxal, soit tout simplement pour leur intérêt propre, dût leur présence faire fâcheuse digression, ou salutaire diversion. (Genette 1992 [1982] : 47).

Les trois raisons affichées de convocation de l'exemple sont donc la représentativité, la non-représentativité significative du contre-exemple et la spécificité

vient grossir la prolifique série des robinsonnades. Il est alors significatif que le commentaire de l'exemple s'autorise un débordement axiologique, celui des reproches indignés formulés à l'encontre des passages supprimés d'une version à l'autre, qui apparaissent comme « des petites trahisons, des petites lâchetés » : « Qu'est-ce par exemple que ce *Vendredi* sans combe rose, sans mandragore, châtré dans sa dimension érotique ? Il me choque que l'auteur lui-même se soit prêté, ou plutôt livré à un tel exercice. Je vois que la scène (capitale) de l'arrivée de *Vendredi* subit un curieux outrage : cette fois, *Robinson* ne vise pas le fugitif, mais le premier poursuivant. Le mouvement de *Tenn* dévie le coup vers le second poursuivant, mais le premier s'arrête pour lui porter secours, et *Vendredi* est sauvé, mais non plus contre le gré de *Robinson* ; de ce fait, l'intervention du chien perd toute fonction pragmatique. » (Genette 1992 [1982] : 522) On voit ainsi apparaître l'expression implicite d'une norme concernant ce que l'hypertexte peut et ne peut pas faire.

rendant l'exemple digne d'attention pour lui-même, à rebours de son instrumentalisation par le dispositif théorique. Genette persiste à conférer à l'exemple une fonction à la fois polyvalente et dialectique qui augmente sa portée : il doit représenter un ensemble et en même temps valoir pour sa singularité en dehors de cet ensemble qu'il représente. Les trois critères avancés sont parfaitement concordants avec le geste théorique effectif de Genette, qui valorise ainsi sa démarche en affichant de façon aussi transparente que possible sa lucidité sur sa pratique exemplative. En fonction de ces trois critères, plusieurs types d'exemples sont repérables isolément, chaque type résultant d'une combinaison variable de ces trois critères.

L'**illustration** semble le point de départ du recours à l'exemple, puisque ce dernier relève initialement d'une intervention à titre d'illustration des catégories du fameux tableau qu'il va s'agir de déconstruire. Genette en précise d'emblée le statut : « Pour illustration, j'indique, entre parenthèses, pour chacune des six grandes catégories, le titre d'une œuvre caractéristique dont le choix est inévitablement arbitraire et même injuste, car les œuvres singulières sont toujours, et fort heureusement, de statut plus complexe que l'espèce à laquelle on les rattache. » (Genette 1992 [1982] : 43-44). Quantité de citations ponctuelles qui interviennent plus avant dans le parcours théorique sont introduites par des marqueurs discursifs annonçant l'exemple en tant qu'illustration. En voici un bref échantillon : « Ce seul exemple suffit, je pense, à illustrer » (82), « Il illustre assez bien [...] l'esprit du travestissement » (91), « Il est difficile d'illustrer par prélèvement cette description très fidèle » (76-77), « Tanzaï illustre parfaitement l'attitude critique caractéristique de la charge » (120). Mêlant abondamment illustration et exemplification, Genette les confond volontiers. Certes, il est vrai que, comme le précise Marc Angenot dans sa *Typologie des discours modernes*, « l'exemple peut suffire à construire une induction ou ne servir que d'illustration à un raisonnement déductif » (Angenot 1982 : 193). Rappelons toutefois que les études de rhétorique argumentative ont veillé à établir une distinction fondamentale entre l'exemple, qui doit permettre une généralisation par un processus inductif, et l'illustration, qui étaye une règle déjà établie. En d'autres termes : l'illustration conforte la règle, l'exemple contribue à la fonder (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1992 [1958] : 471-488). Sous la désignation globale d'exemple, Genette joue donc de ce principe d'an-

tériorité logique qui lui permet de parcourir son domaine d'étude dans un sens ou l'autre, celui de l'induction ou de la déduction.

L'**exemple canonique** (désignation genettienne) vaut quant à lui en ce qu'il n'est pas seulement typique, mais idéaltypique. Il est convoqué en tant que représentant d'une classe d'exemples. Tel est le cas du poème *Le Lutrin*, de Boileau, que Genette présente en ces termes :

Ainsi, et pour reprendre un exemple canonique, l'auteur d'un poème héroï-comique comme *le Lutrin* n'imité aucune épopée en particulier comme le *Chapelain décoiffé* parodie quelques scènes du *Cid* en particulier, mais bien le style épique classique en général. *Le Lutrin* imite l'épopée en ce sens que Boileau, ayant identifié dans le corpus épique (disons Homère plus Virgile, sans oublier que Virgile imitait déjà Homère) un certain nombre de traits stylistiques et de motifs thématiques récurrents [...], a constitué au moyen de tous ces épiquèmes une sorte de type idéal sur lequel il s'efforce de modeler la propre écriture de son poème [...]. (Genette 1992 [1982] : 107-108).

L'exemple canonique ainsi entendu fonctionne en binôme avec l'exemple rare, voire unique, qui apparaît susceptible de fonder à lui seul l'existence d'une catégorie. Chaque procédé, chaque catégorie ou sous-catégorie mis en évidence ne semblent validés que dans la mesure où un exemple au moins en atteste l'existence. Ainsi, à propos du cas possible d'un pastiche qui ne serait pas reconnu comme tel, Genette envisage la situation suivante :

[...] j'écris un pastiche de Marivaux, je vous le communique sans vous aviser du fait, et, faute de culture (de compétence) suffisante, vous n'y reconnaissez personne [...]. Cette situation est en réalité fort rare (mais nous en rencontrerons au moins un exemple), parce que le plus souvent les pasticheurs, légitimement soucieux de produire leur effet, la préviennent en avertissant leur public. (Genette 1992 [1982] : 112-113).

Combinant singulièrement la représentativité et l'exception, cet argument paradoxal de la rareté de l'exemple est à nouveau mobilisé à propos de l'*auto-pastiche*, notion avouée comme étant « quelque peu fantomatique » (Genette 1992 [1982] : 166) et qui s'apparenterait à une forme d'auto-caricature involontaire plutôt qu'à une auto-imitation voulue. Ce cas montre qu'il semble y avoir un statut « ontologique » de l'exemple, capable de garantir à lui seul le bien-fondé d'une catégorie qui lui préexiste en tant que virtualité. Le méta-discours prend en charge à plusieurs reprises l'explicitation d'un tel rôle de l'exemple dans la validation des possibles, notamment lorsqu'il s'agit d'affirmer que « certaines virtualités apparemment dépourvues d'investissement

réel invitent à plus de curiosité » (Genette 1992 [1982] : 550). L'exemple manifeste de la sorte les potentialités d'une structure qui est « réelle sans être actuelle », comme le rappelle Gilles Deleuze lorsqu'il cherche à rendre compte des caractéristiques de la pensée structuraliste (Deleuze 1973 : 313). Ce jeu laissé à l'exemple repose sur le maintien, au sein de la poétique de Genette, d'une case vide par rapport à laquelle tous les éléments de la structure se déplacent et se situent (Deleuze 1973 : 324). Il importe d'ailleurs que cette case vide et mouvante reste indéterminée, car c'est à l'aune de ce tiers symbolique que peut se mesurer la variation des rapports différentiels des éléments de la structure et que se distribuent les nouvelles valeurs assignables à ces rapports modifiés. En somme, la case vide assure la circulation structurelle d'une valeur symbolique zéro, celle que Lévi-Strauss nomme le « signifiant flottant » et qu'il conçoit comme le non-sens donnant du sens aux autres éléments. On mesure le potentiel heuristique d'une telle démarche chez Genette : convoquer l'exemple dans ce dispositif théorique permet de rappeler l'inconnue de départ, l'« objet = x », tout en proposant certains des éléments potentiellement substituables à ce x initial.

Le **beau cas** est une amplification de l'exemple offrant un fort potentiel de production de discours théorique. Il permet de passer de la construction cumulative de théorie sur un grand nombre d'exemples ponctuels, à la production de théorie à partir du cas lui-même³. Le beau cas est avant tout tributaire de la manière dont le théoricien le présente, le met en valeur et l'exploite. Deux cas particulièrement beaux sont mis en évidence dans *Palimpsestes* : l'*Odyssee* d'Homère et l'*Ulysse* de Joyce d'une part, le *Quichotte* de Cervantès, d'Unamuno et du Pierre Ménard de Borgès d'autre part. Fétiche de la démarche exemplative de Genette, le *Quichotte* occupe le statut de *leitmotiv* de sa poétique, dans la mesure où il amalgame la mise en relation de plusieurs époques et cultures. Il constitue dès lors une parfaite actualisation de la transtextualité, ce qui justifie l'extension et la récursivité du commentaire qui lui est consacré. L'insistance sur la complexité du cas de l'*Ulysse* est, quant à elle, l'occasion de souligner les éventuelles lacunes d'un lecteur *lambda* qui pourrait manquer la richesse hypertextuelle

3 Il s'agit d'une des trois configurations exemplatives repérées par Helen Simons, qui distingue les trois cas suivants : la théorie déjà établie, la construction cumulative de théorie grâce aux cas et la production de théorie à partir du cas lui-même (Simons 2009 : 169).

de cette occurrence. Un tel procédé place le théoricien en position de force, puisqu'il légitime le bien-fondé de sa démarche explicative : « Un lecteur non averti qui aurait innocemment acheté ce roman dans sa présentation actuelle et définitive, si familier fût-il avec l'hypotexte, risquerait fort de ne rien soupçonner de ces subtiles correspondances, dont la signification échappe même bien souvent aux lecteurs avertis [...] » (Genette 1992 [1982] : 436-437). De plus, le tableau mettant en parallèle la structure des épisodes et les modifications que Joyce applique à l'*Odyssée*⁴ rend particulièrement repérable le basculement des statuts respectifs de l'exemple et du dispositif théorique : l'exemple n'illustre plus, il est lui-même illustré et explicité par un tableau⁵.

5. Théorie de l'exemple, théorie par l'exemple

Les exemples de Genette concernent des textes de périodes, de cultures et d'enjeux esthétiques très divers. Même dans un métadiscours théorique se prononçant en faveur d'une étude décloisonnante et relationnelle des productions textuelles, il semble y avoir une sorte de pari à faire tenir ensemble ces éléments hétérogènes, sinon hétéroclites. Notons d'ailleurs l'extension tentaculaire de la théorie du second degré à un niveau interartistique : après la littérature, c'est au tour du cinéma, de la peinture et de la musique, puis de la sculpture et de l'architecture, d'être concernés par la transtextualité. Le « beau cas » du film de Woody Allen *Play it again, Sam* (1972) constitue même le support d'une généralisation de la théorie de l'hypertextualité à une « hyperfilmicité ». C'est significativement par le truchement de l'exemple que la théorie s'ouvre au champ des pratiques hyperesthétiques. Pour exogènes qu'ils soient, ces exemples s'intègrent à la discipline littéraire initialement traitée, l'analogie des procédés réduisant l'écart des disciplines. D'ailleurs, le commentaire théorique s'empresse de réduire l'écart digressif : « Cette farcissure est un peu hors de mon champ, mais je ne m'excuse pas d'évoquer ce chef-d'œuvre après ceux de Cervantès et de Marivaux. » (Genette 1992 [1982] : 217).

Quels modes de connexion et quelles logiques d'agrégation des exemples consolident cette marqueterie? S'agit-il d'une juxtaposition plus ou moins

4 Vingt-quatre chants dans l'*Odyssée* et dix-huit chapitres chez Joyce.

5 Notons, enfin, qu'*Ulysse* est aussi un « beau cas » en raison du nombre des exploitations théoriques dont il peut faire l'objet : il est à nouveau convoqué à propos de la « transvalorisation ».

ajustée ou existe-t-il un liant logico-formel plus élaboré? Comme dans tout système sémiotique, cette question d'articulation des exemples revient à considérer les relations syntagmatiques qui se tissent entre des représentants paradigmatiques (Klinkenberg 1996 : 143-154). En effet, l'exemple est l'un des constituants du paradigme auquel il appartient. Et il n'est pas n'importe quel constituant de ce paradigme. Il en est l'élément représentatif, capable d'entretenir avec lui un rapport synecdochique d'inclusion qui fait sens en manifestant la cohérence d'un ensemble. En cela, l'exemple est davantage qu'un simple échantillon. Jean-Marc Kehrès l'explique dans son étude de la rhétorique de l'exemplarité chez Sade : « L'exemple, en tant que manifestation singulière d'un ensemble, postule ainsi l'existence de lois qui assurent une similitude entre les éléments du paradigme qui les subsume » (Kehrès 2001 : 14). Ces représentants paradigmatiques que sont les exemples se trouvent par ailleurs pris en charge par divers procédés d'articulation syntagmatique, selon des rapports de présupposition, de solidarité ou de combinaison (Ducrot & Schaeffer 1995 [1972] : 272-273).

Mais ces liens unissant les exemples entre eux ne disent encore rien des modes d'intégration de l'exemple au sein du reste du discours. Dans le cas qui nous occupe, ces liens syntagmatiques s'établissent selon des rapports de consécution et de conséquence orientés par le raisonnement inductif. L'argumentation par l'exemple relève en effet du raisonnement inductif. Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca le rappellent (1992 [1958] : 471-180), de même que Marc Angenot après eux : « l'exemple est un raisonnement où l'on établit un fait *particulier* par un ou plusieurs faits semblables qui se rapportent à la même idée générale. Un tel raisonnement fait la transition entre l'induction et le raisonnement par analogie. » (1982 : 196). L'induction permise par l'exemple consiste à « suppléer « en avant » de l'exemple pour se formuler la règle générale qui en découle, tout en préservant le sentiment d'évidence attaché à l'exemple lui-même. » (Angenot 1982 : 191).

La théorie genettienne ne manque pas d'intégrer ces liens logico-discursifs. Elle les redouble même, à travers le déploiement d'un mimétisme factice de la logique démonstrative. En effet, la prise en charge de la démonstration par l'instance théoricienne se présente à plusieurs reprises sous la forme de la position d'un problème en termes pseudo-logiques. Plus d'une fois, l'exemple est introduit par un « Soit : », à la manière dont on formule les prémices d'une

démonstration ou les prémisses d'un syllogisme : « soit un texte littéraire (ou paralittéraire) [...] tel que [...] » (Genette 1992 [1982] : 15). Cette rhétorique démonstrative intègre aussi des considérations sur la « preuve » et sur la « démonstration facile » (113). Souvent exploités mais rarement questionnés comme tels, ces rôles argumentatifs⁶ rendent compte du potentiel explicatif et élucidant qui est attaché à l'exemple dans une construction discursive. Une fois l'exemple trouvé, le principal n'est-il pas déjà posé ? Sur lui peuvent reposer les lieux stratégiques de bien des démonstrations.

Les exemples interagissent et acquièrent une valeur différentielle qui est fonction de leur nombre et de leur répartition. Voilà pourquoi, « [s]i l'idéologue ne s'appuie que sur un seul exemple, il importe que celui-ci soit non seulement clair mais typique, pour emporter la conviction. » (Angenot 1982 : 194). Dans le cas présent, au contraire, les exemples sont nombreux. Cette force par le nombre, que d'aucuns nomment « conglobation » (Angenot 1982 : 193), résulte de la juxtaposition massive d'exemples partageant des caractéristiques de brièveté, d'efficacité et d'adéquation ponctuelle. L'effet de cohérence qui en découle participe pleinement à la construction théorique. Outre la conglobation, on trouve aussi, en guise de liant logico-discursif du matériau exemplatif, le rappel de l'exemple déjà convoqué, qui permet le développement linéaire progressif d'une même thématique ou l'enrichissement d'un cas posé antérieurement. On trouve encore le recours à l'*exemplum in contrarium* (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1992 [1958] : 478), qui apporte une nuance de précision plutôt que de contradiction, puisque Genette le conçoit comme exemple paradoxal devant opérer une « salutaire diversion ». Il s'agit donc moins de « cas invalidants » (Angenot 1982 : 217-218) par contre-exemples, que de matériaux valorisés pour leur statut d'exceptions : « Ces deux exemples d'autopastiche déclaré [...] manifestent bien, tout en y faisant exception, la difficulté, pour ne pas dire impossibilité du genre » (Genette 1992 [1982] : 171).

6 Cette conception rhétorique du rôle argumentatif de l'exemple est déjà présente chez Aristote, qui distingue exemples historiques et exemples inventés, respectivement désignés par les *paraboles* et les *fables*, et les considère comme deux modes d'argumentation par l'exemple.

6. Poses poétiques

Un tel travail discursif sur et à partir de l'exemple n'est pas sans évoquer la notion lévi-straussienne de *bricolage*. Comme l'expose le philosophe de *La pensée sauvage*, l'univers instrumental du bricoleur est composé d'un ensemble fini de matériaux et d'outils hétéroclites qui résulte bien souvent de constructions antérieures et s'est accru progressivement sans s'ajuster à un projet spécifique. (Lévi-Strauss 2006 [1962] : 31). L'auteur de *Figures I* a transposé cette métaphore à la critique littéraire en assimilant le critique au bricoleur, par opposition à la figure de l'ingénieur dans laquelle peut s'incarner le romancier (Genette 1966 : 147). La critique récupère les bribes du discours de l'œuvre littéraire, dont elle démantèle la structure et réaménage les composantes. S'il convient de distinguer plus nettement la part active prise par le théoricien dans une telle critique-bricolage, notons déjà que la métaphore rend compte de l'élaboration d'une posture discursive, puisque « la poésie du bricolage lui vient aussi, et surtout, de ce qu'il ne se borne pas à accomplir ou à exécuter ; il « parle », non seulement avec les choses [...] mais aussi au moyen des choses : racontant, par les choix qu'il opère entre des possibles limités, le caractère et la vie de son auteur. Sans jamais remplir son projet, le bricoleur y met toujours quelque chose de soi. » (Lévi-Strauss 2006 [1962] : 35).

Didactique, l'exemplification genettienne se montre attentive à dynamiser la progression théorique en explicitant régulièrement ses modes de connotation de l'exemple : « Je donnerai un exemple de chacun de ces deux cas. » (Genette 1992 [1982] : 315) ; « J'espère qu'on m'a suivi jusqu'à ce point. » (548). La voix énonciative du théoricien se fait ponctuellement entendre pour définir sa position, qu'elle situe entre théorie poétique et commentaire critique, c'est-à-dire à la jonction de deux métadiscours qui permettent d'inclure dans la démonstration même le commentaire évaluant le choix de l'exemple, sorte d'autocommentaire dans le commentaire. Cela peut aller d'une réflexivité minimale de monstration (« comme on le voit par ces exemples », 13), jusqu'à l'explicitation motivée du choix : « J'ai choisi ces deux exemples pour une autre raison, plus décisive » (14). Sans être prioritairement polarisée dans un sens ou dans l'autre, l'évaluation est tantôt positive (« parfait exemple de calembour intertextuel », s'exclame-t-il à propos d'un vers de Racine parodiant un vers de Corneille, 28) tantôt négative (« pour quitter progressivement cet exemple grossier », 139). Les qualificatifs tour à tour employés concernent la

rareté, l'adéquation, la complexité et — plus étonnantes encore — l'exigüité, la pureté, la brutalité⁷.

L'axiologie ainsi manifestée à travers le métadiscours réflexif permet de se définir dans un rapport d'expertise à travers la pertinence du choix de l'exemple, y compris lorsque ce dernier est déprécié, puisqu'il pose alors l'énonciation théoricienne en instance exigeante et sélective. La convocation de l'exemple n'est donc pas désancrée du discours personnel. En qualifiant ses exemples, c'est lui-même que le théoricien définit. De telles auto-valorisations biaisées sont d'ailleurs repérables sous d'autres formes. Ainsi, dans sa propre parodie de la fable *Le Corbeau et le Renard*, Genette forge l'exemple et le donne à lire en tant que citation, parataxiomiquement présentée comme équivalente à celle qui suit et qui est due, celle-là, à Georges Perec, ce qui assimile sa propre production textuelle à celle d'un auteur inscrit dans le canon littéraire.

Négociant et évaluant autotéliquement ses choix d'exemples, l'instance théoricienne affiche qu'elle aurait laissé au hasard une part importante d'intervention, élaborant de la sorte une scénographie de la désinvolture : « je cite ces quelques exemples au hasard des souvenirs et des rencontres » (Genette 1992 [1982] : 54) ; « J'ai cité presque au hasard ces deux exemples canoniques » (225). Quand il ne s'agit pas, plus radicalement encore, d'assumer sans complexe la subjectivité et l'arbitraire résultant du « hasard d'une information personnelle » (550). Cette tension entre maîtrise autolégitimante et décrochage décontracté contribue à l'élaboration d'un style théorique et apparaît comme une manière de rejouer scénographiquement sa « poétique ouverte » sous les atours d'une rigueur inventive et inspirée. Comme le note Christine Montalbetti, « les effets de désinvolture déchirent ainsi ponctuellement le déroulement abstrait de l'analyse et contribuent à la mise en place d'un style critique. » (1998 : 8).

7 En voici un rapide relevé, non exhaustif, à seule fin d'illustration, qui montre l'importance des enjeux assignés explicitement au matériau exemplatif. La pureté : « (dont, nous le verrons, l'affaire de *la Chasse spirituelle* n'offre pas, en fait, l'exemple le plus pur) » (Genette 1992 [1982] : 114) ; la rigueur : « Un exemple plus rigoureux nous est offert par les *Exercices de style* de Queneau » (163) ; la rareté : « *Le Roman de la Rose* offre l'exemple rare (263) ; la typicité : « *l'Antigone* d'Anouilh (1944) est un exemple typique de la transposition moderne » (explicitée sur quatre points, 468-469) ; la brutalité : « L'exemple le plus brutal en est peut-être *la Shamela* de Fielding » (497).

C'est à cette posture discursive de compromis entre théorie aride et prise de position personnelle que contribue le ton humoristique récurrent. Le passage suivant en témoigne : « C'est vraiment Zola revu et récrit par Zola, Zola au carré, ou peut-être Zola puissance Zola — ce qui fait sans doute beaucoup plus. » (351). Interrogé en 1995 par Yvan Leclerc sur l'introduction de l'humour dans le système théorique, Genette répondra significativement : « Il [l'humour] procède plutôt du sentiment que j'ai du relativisme. C'est aussi pour me distraire en écrivant, qui est une activité qui ne m'amuse pas beaucoup en elle-même. » (Leclerc 1995 : 101). Comme le recours à l'humour, l'invocation du hasard permet de conserver volontairement cette part d'aléatoire dans le dispositif théorique, en assurant à ce dernier une forme de fluidité et de spontanéité. Il aiderait à construire des relations sans les cadenciser et permettrait de désigner une chose importante sans toutefois l'organiser en système figé.

*

La sélection et l'utilisation du matériau exemplatif dans *Palimpsestes* assurent ensemble la fluidité de la démonstration de la transtextualité et la dynamique de production théorique par illustration et validation des catégories du tableau esquissé initialement. L'exemple joue un rôle fondamental et ambigu dans cette démarche d'établissement d'une typologie non seulement provisoire, mais de surcroît largement valorisée dans ce qu'elle peut avoir de virtuel. Le travail sur l'exemple s'emballe au point de développer des nouvelles configurations qui n'existent pas encore dans les cases du tableau. Le rôle de l'exemple est dès lors de participer à cette euphorie d'actualisation des possibles. Sa place centrale dans le discours théorique s'explique aussi par son apport à la résolution de certaines dichotomies conceptuelles : il constitue l'agent principal du compromis susceptible d'amorcer la sortie d'un certain enfermement formaliste et de renouer un lien avec l'histoire littéraire, reconsidérée sous l'angle d'une dynamique structurale. Cette étude aide aussi à comprendre l'intervention de l'exemple dans la création d'une identité discursive de poéticien, ce dernier s'auto-qualifiant à travers le commentaire du choix de ses exemples et modulant, à partir d'eux, ses degrés de présence en tant qu'instance théoricienne en discours. Explicitement attribués aux aléas du hasard, le flottement et la liberté laissés à la convocation de l'exemple interviennent à l'appui de cette posture discursive. Le théoricien trouve ainsi un bénéfice à se situer lui-même dans un

système complexe et mouvant. L'invocation du hasard de l'exemple permet en outre de réguler provisoirement l'attribution d'un « signifiant flottant » (Lévi-Strauss) à un signifié, supposé sans être véritablement connu. Cette démarche heuristique constitue un puissant vecteur de production théorique. Enfin, par les jugements de valeurs qu'il permet de poser, par l'axiologie qu'il contribue à définir, l'exemple littéraire se fait l'agent d'une panthéonisation alternative de la littérature : dans cet immense corpus, tout ne peut pas faire exemple, et ce qui acquiert ce statut ne l'obtient que selon divers degrés de légitimation hiérarchisés par le commentaire de l'instance théoricienne.

Bibliographie

- M. ANGENOT (1982), *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot.
- P. BAYARD (2008), *Le plagiat par anticipation*, Paris, Minuit.
- L. BERLANT (2007), *On the Case*, dans *Critical Inquiry*, vol. 33, p. 663-672.
- P. BOURDIEU (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- A. COMPAGNON (1998), *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Seuil.
- G. DELEUZE (1973), « À quoi reconnaît-on le structuralisme? », dans Fr. CHATELET (dir.), *Histoire de la philosophie. Le XX^e siècle*, vol. 8, Paris, Hachette, p. 299-335.
- O. DUCROT & J.-M. SCHAEFFER (1995 [1972]), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 2^e éd.
- G. GENETTE (1966), *Figures I*, Paris, Seuil.
- (1992 [1982]), *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- L. GIAVARINI (éd.) (2008), *Construire l'exemplarité. Pratiques littéraires et discours historiques (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- F. HALLYN (2004), *Les structures rhétoriques de la science. De Kepler à Maxwell*, Paris, Seuil.
- J.-M. KEHRES (2001), *Sade et la rhétorique de l'exemplarité*, Paris, Honoré Champion.
- J.-M. KLINKENBERG (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil.
- Y. LECLERC (1995), *Entretien : Gérard Genette. Poétique et esthétique*, dans *Magazine littéraire*, n° 328, p. 96-102.
- C. LÉVI-STRAUSS (2004 [1950]), « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », dans M. MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. IX-LII.
- (1985 [1958]), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- (2006 [1962]), *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- (1971), *L'homme nu. Mythologiques*, vol. 4, Paris, Plon.
- Ch. MONTALBETTI (1998), *Gérard Genette : une poétique ouverte*, Paris, Bertrand-Lacoste.

- Ch. PERELMAN & L. OLBRECHTS-TYTECA (1992 [1958]), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 5^e éd.
- H. SIMONS (2009), *Case Study Research in Practice*, Southampton, Sage Publications Ltd.